

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

**Présents :** Denis JOUAULT, Jacques CAILLOT, Adrien LETELLIER, Philippe POUILLARD, Séverine JORET, Pascal DEBROIZE, Ronan ENGUEHARD, Christelle LETELLIER, Evelyne ROHEE, Didier BOUILLET, Nathalie JEANNE, Guy JEANNE, Véronique GIESNER, Christiane POURADIER

**Excusés :** Thierry CARNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Philippe POUILLARD est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 mai 2024. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé.

### **BOUCHERIE : Vitrine**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que depuis l'ouverture de la boucherie, Mr EHRMINGER a des problèmes avec la vitrine. Pour remédier à ce problème, le Maire demande au Conseil Municipal l'achat d'une nouvelle vitrine et présente 2 devis :

- Froid Plus : 26 955.16 € avec pose
- Dalkia : 20 146.80 € avec travaux commune

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de Froid Plus.

### **RENTREE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Christelle LETELLIER qui informe au Conseil Municipal que la rentrée s'est bien passée mais que suite au changement des GS-CP de la maternelle à l'élémentaire cela pose un problème de gestion pour la maîtresse pour les enfants de GS qui ont du mal à s'adapter aux locaux de l'élémentaire.

Le maire précise qu'un courrier a été envoyé à l'académie pour faire part de ce problème.

### **SDEC ENERGIE : Adhésion de Blainville sur Orne**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que la commune de Blainville sur Orne a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ENERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » avec les prestations optionnelles. Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ENERGIE, par courrier en date du 27 août 2024, a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Considérant que lors de son assemblée du 20 juin 2024, le Comité Syndical du SDEC ENERGIE a approuvé l'adhésion de la commune de Blainville sur Orne, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, après publication de l'arrêté préfectoral prononçant cette adhésion, le maire soumet au Conseil Municipal cette proposition d'adhésion de la commune de Blainville sur Orne au SDEC ENERGIE.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune de Blainville sur Orne au SDEC ENERGIE.

### **MAIRIE : Achat ordinateur**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que suite à l'évolution des logiciels informatiques dont Berger Levrault, il est demandé d'avoir un ordinateur plus performant dans le temps.

Pour cela, le Maire a fait la demande de 3 devis :

- Koésio : 2198.87€
- Bocage Bureautique : 2037.24€
- Daltoner : 2227.72€

Après délibération, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de Bocage Bureautique.

### **VENTE : Table ovale**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que lors du dernier bulletin communal, une annonce de vente a été faite pour la table ovale installé dans la salle de conseil et une proposition a été faite.

Après ouverture, à l'unanimité des présents et représenté, le Conseil Municipal autorise la vente de la table à Mr MAUBANC Gilles.

### **SALLE ANDRÉ ALEXIS : Libération des retenues de garanties**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente, certaines entreprises ont eu des retenues de garanties dans leur prestation. Après 1 an, il est demandé d'effectuer la libération de cette garantie sous condition de travaux finis et donne lecture des entreprises et des montants.

Après lecture, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise la levée de garantie de :

- CMC Carrelages
- ORQUIN sur les certaines prestations + contrôle de la porte coulissante.

### **Questions diverses**

Denis JOUAULT informe que la réunion pour le calendrier pour la réservation de la salle pour les associations aura lieu le samedi 28 septembre 2024 à 10h30. Philippe POUILLARD, en charge des associations, animera celle-ci.

Pascal DEBROIZE informe que le débrassage commencera fin septembre et que si des personnes intéressées par de la terre, ne pas hésiter à revenir vers lui ou à contacter la mairie.

Le repas des aînés aura lieu le 6 octobre et la préparation de la salle le vendredi soir avec l'aide de Pascal, Adrien, Jacques et Denis. Et la mise en place des décorations et plan de table sera réalisée par les membres du CCAS le samedi.

Séance levée à 22h30

Le secrétaire de séance,  
Philippe POUILLARD



Le Maire,  
Denis JOUAULT

